

Image not found or type unknown



donation impossible en présence d'un enfant mineur?

Par **eric**, le **06/10/2008** à **02:24**

Bonjour,

Mon père a laissé à son décès un appartement, dont je suis propriétaire indivis avec mes frères et soeurs. Nous souhaiterions le donner à mon neveu (le fils de ma soeur). Mais d'après le notaire que ma soeur a consulté, c'est impossible car un de mes fils est mineur.

Je ne vois pas où est le problème....

A votre avis ?

Merci d'avance de vos réponses.